



Strasbourg, le 9 décembre 2021

Nos réf. : B301/SSi-71/MW/2021
Objet : remblaiement à Lutzelhouse

Courrier recommandé avec accusé de réception
envoyé à la DRREAL et DDT

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
14 rue du Bataillon de Marche n°24
BP 10001
67050 STRASBOURG CEDEX

Monsieur le Directeur,

Nous animons depuis plusieurs années maintenant le site www.sentinellesdelanature.fr qui permet, entre autres, aux citoyens de faire remonter leurs constatations de dégradation de l'environnement.

A ce titre, nous avons pu faire le constat d'un important remblaiement sur la commune de Lutzelhouse au lieu-dit « Basse Chandrion » (feuille 3, section 16, parcelle 0087), site localisé dans une **ZNIEFF de type 1** (avec potentiellement présence d'espèces protégées).

Vous trouverez la localisation et quelques illustrations photographiques à l'adresse :
<https://sentinellesdelanature.fr/alerte/16420/>

Ce remblaiement aurait débuté mi-juillet et serait arrêté depuis début septembre. Un document aurait été d'ailleurs diffusé dans les boîtes aux lettres des habitants annonçant le passage des engins se rendant à cette parcelle.

Or, selon nos investigations, il apparaît que le Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 5 mars 2018, interdit toute forme de remblai et d'exhaussement sur cette zone (d'après le PLU les parcelles concernées sont en zone **NAF**).

La nature de ce remblai pose aussi question puisqu'il semble composé de matériaux inertes mais aussi de tuyaux plastiques, de morceaux de fers, etc. De plus, des plantes invasives ont elles aussi été repérées dans le remblai.

La proximité d'un cours d'eau qui jouxte le remblai conduit à une inquiétude supplémentaire.

alsace nature

Secrétariat général :
8 rue Adèle Riton
67000 Strasbourg
Tél : 03.88.37.07.58
siegeregion@alsacenature.org

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir engager des investigations pour que la lumière soit faite sur la légalité de ce remblai et sur ses conséquences sur l'environnement.

Par ailleurs, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous tenir informés des suites que vous donnerez à cette demande et des résultats de vos investigations.

Dans l'attente nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de nos respectueuses salutations.



Maurice WINTZ
Président d'Alsace Nature